

3.01 Sentence arbitrale entre les frères Raimond et Guigue de Saint-Paul, seigneurs de Toudon, et la communauté au sujet des droits seigneuriaux, 16 janvier 1280,

Résumé des obligations des habitants de Toudon envers le seigneur (extraits niveau lycée)

Les hommes du castrum (*ici seigneurie*) de Toudon sont tenus de demeurer sous le pouvoir, la juridiction, l'obéissance et dans le domaine desdits seigneurs, au titre des personnes et des biens, les hommes doivent prêter serment d'hommage et de fidélité sous peine de privation des biens immobiliers (...) Ils ne peuvent à aucun moment aliéner ou transférer aucun de leurs droits et de leurs biens et ils ne peuvent être transmis à des clercs, églises, religieux, communautés, confréries et œuvres de piété (...).

De même les hommes doivent à perpétuité fouler les céréales avec les juments desdits seigneurs et donner le droit de foulage en usage(...).

Ils doivent à perpétuité moudre leurs céréales dans le moulin desdits seigneurs et (...) payer le droit de mouture selon la coutume sous peine de double mouture(...).

Ils doivent un jour par an de travail (corvée) dans les moulins et foulons.

Lesdits seigneurs peuvent librement construire des moulins et foulons dans n'importe quel bien des hommes dudit castrum (...) et aussi couper et prendre des arbres nécessaires pour les moulins, foulons et châteaux-forts desdits seigneurs et ils pourront en outre contraindre à des corvées supplémentaires (...).

De même les hommes doivent cuire leurs pains dans le four desdits seigneurs et payer en totalité le droit de fournage en usage sous peine du double(...).

De même les hommes doivent apprêter leurs draps de laine et de chanvre dans les foulons desdits seigneurs et régler en totalité le droit de paroir en usage sous peine du double(...).

De même les seigneurs choisissent dans l'assemblée deux hommes à la fête de Saint-Michel pour assumer la charge de bannier (agent du seigneur).

De même, si quelque contestation survient entre lesdits seigneurs et les habitants ou l'un d'eux, il doit être présenté devant le juge des seigneurs et instruit et tranché par lui sous peine de perdre le procès. (...). Si les hommes font appel d'un jugement, ils sont tenus d'en appeler aux seigneurs dudit castrum qui désignent un juge (...).

De même lesdits seigneurs et leurs héritiers peuvent interdire leurs vignes, jardins, prés et autres biens tout comme leurs propres bois, dans lesquels lesdits seigneurs peuvent fixer le ban comme ils le désirent (...).

De même les seigneurs peuvent établir chaque année la gabelle du vin (...).

De même si un des hommes de ce castrum vient à décéder sans testament ni personne survivante ayant un lien de parenté par le sang ou par alliance, les seigneurs héritent de tous ses biens et en ce qui concerne les biens mobiliers ils doivent les distribuer aux pauvres du Christ (...).

De même les hommes sont astreints (obligés) à la garde dans le château-fort desdits seigneurs, en temps de guerre, d'hostilité et de menace grave (...).

De même les seigneurs peuvent, sans recours au juge, prononcer une peine et percevoir les amendes de dix sous infligées aux hommes désobéissants (...).

De même les hommes doivent donner chaque année (...) deux bêtes tirées du troupeau quelque soit ce qu'ils produisent et possèdent le jour de la saint Jean-Baptiste(...).

Compléter le tableau des obligations des habitants de Toudon envers le seigneur à l'aide du texte (ci-dessus).

Pouvoir	Obligations
sur les personnes	-résider à Toudon et prêter un s.....d'h..... et de f..... - c..... (1 jour) pour les moulins et le four des seigneurs
sur les biens	- les biens doivent rester sous l'a..... du seigneur -le seigneur peut aménager les p..... selon sa volonté
politique et judiciaire	- les r..... de la communauté sont choisis en partie par les seigneurs -les seigneurs prononcent les p..... et perçoivent les a..... sans recours au juge - désignation du j..... par les seigneurs en cas d'appel d'un jugement
économique	-- utilisation du m....., f....., f..... du seigneur en payant les droits (banalités) - donner 2 b..... pour l'usage du seigneur à la saint jean -Baptiste

Mots à placer :

four ; juge ; fidélité ; corvées ; représentants ; hommage ; propriétés ; amendes ; autorité ; serment ; bêtes ; moulin ; peines ;foulon.

Rédiger un texte d'une quinzaine de lignes montrant que le pouvoir seigneurial pèse lourdement sur les paysans à l'aide des informations prélevées ci-dessus.